

Enseignement



L'Organisation scolaire en Belgique

Billet
Enseignement

en Belgique



L'école fait partie intégrante de la vie des jeunes car l'obligation scolaire s'adresse à chacun durant une période obligatoire de 12 ans. Ce billet te permet de voir comment est organisé cet enseignement ordinaire, le plus fréquenté dans le paysage éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Un billet supplémentaire sera consacré aux autres types d'enseignements.

L'enseignement ordinaire en FWB

Fondamental

Maternel : Il est dispensé aux enfants à partir de 2 ans et 6 mois et qui ne suivent pas encore l'enseignement primaire.

Primaire : Il s'adresse aux enfants à partir de l'âge de six ans ou qui en auront six dans l'année de rentrée en 1^{re} primaire. Si l'élève réussit les six années, il reçoit un certificat d'études de base (CEB).

Secondaire

Durant six années, les élèves vont approfondir la matière abordée en primaire et pouvoir y réaliser des choix d'options assez variées. Il se divise en degrés, sections et filières.

Les degrés

Les degrés représentent des blocs de deux années. Il n'est pas possible de changer d'option entre deux années d'un degré.

1^{er} degré – dit d'observation

Il concerne normalement les élèves âgés de 12 à 14 ans. Il est général et commun à tous.

2^e degré – d'orientation

Il rassemble des élèves de 14 à 16 ans et propose des choix d'options et différentes filières.

3^e degré – de détermination

C'est en son sein que les élèves de 16 à 18 ans reçoivent leur certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ ou un certificat de qualification.

Un 4^e degré est organisé pour les sections soins infirmiers.

Formes et sections

L'enseignement secondaire ordinaire se divise en 4 formes organisées en deux sections: transition et qualification. Une filière **artistique** se situe dans les deux sections.

Transition

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Le CESS est délivré au terme des 6 années de ces études en cas de réussite.

- **Général** : via des options classiques (latin, langues, math, économie, etc.) l'accent est placé sur la théorie.

- **Technique** : l'option choisie sera plus poussée que dans le général.

Qualification

Ces sections préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un CESS et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Attention, en professionnel il faut réaliser une 7^e.

- **Technique** : les heures de pratiques seront plus importantes que dans la section de transition.

- **Professionnel** : les heures de pratiques y sont majoritaires.

Plus d'info ?

www.enseignement.be



ER: M.P. Van Dooren
Fédération Infor Jeunes
Rue Godefroid, 20 - 5000 Namur

05-06-2015